



Communication à l'intention des participants

Quoi faire en cas d'urgence médicale à l'étranger

Selon [Statistique Canada](#), « En juin 2022, les résidents du Canada ont effectué près de 2,0 millions de voyages de retour après un séjour aux États-Unis. Ce nombre est plus de six fois plus élevé que celui enregistré en juin 2021 (310 900) et correspond à 56,9 % du niveau observé en juin 2019, avant la pandémie. » Par ailleurs, toujours selon [Statistique Canada](#), « En juin 2022, 571 700 résidents du Canada sont rentrés d'un voyage outre-mer, en forte hausse par rapport à juin 2021 (61 200). Ce niveau se rapproche des trois quarts (73,2 %) du niveau prépandémie et représente le plus haut taux de reprise à ce jour. »

Force est de constater que, après deux ans de mesures de confinement, l'engouement pour les voyages ne se dément pas. Bien que les voyages soient une formidable façon d'élargir ses horizons et de recharger ses batteries, malheureusement, une urgence médicale peut survenir à tout instant. De plus, malgré les vaccins et les précautions, la COVID 19 continue de sévir partout dans le monde. Lorsque qu'un problème médical ou un accident survient, le stress augmente et le voyage peut prendre une tout autre tournure.

Pour bien gérer tout imprévu médical à l'étranger, nous avons préparé à votre intention un résumé des principaux services offerts par iA Groupe financier et des consignes à respecter.

Les services offerts par iA Groupe financier

- L'accès, 24/7, à un service téléphonique multilingue qui peut assurer le contact avec un réseau de spécialistes en cas d'urgence;
- La coordination de l'admission dans un hôpital approprié et l'obtention des soins requis par des médecins généralistes ou spécialistes;
- L'organisation du transport ou du transfert à un hôpital et le rapatriement vers le domicile de la personne ou un hôpital près de son domicile, lorsque l'état de santé le nécessite et le permet;
- Plusieurs autres services, comme le paiement des fournisseurs ou des frais de subsistance, l'organisation du retour des enfants à charge ou des autres membres de la famille immédiate, etc.

Urgence médicale de l'étranger – consignes à respecter

En cas d'urgence médicale à l'étranger, vous ou la personne qui vous accompagne devez d'abord et avant tout communiquer avec CanAssistance, le partenaire de iA Groupe financier en matière d'assistance médicale à l'étranger et d'assurance voyage. Cet appel permet :

- D'obtenir le soutien nécessaire;
- De se faire diriger au bon endroit;
- De confirmer l'admissibilité des frais qui sont engagés;
- De prendre les ententes nécessaires pour la facturation.

Si CanAssistance est avisée immédiatement : Elle prend en charge le dossier et les frais engagés dès l'admission. Ainsi, si le fournisseur de services (hôpital, médecin, etc.) accepte la prise en charge des frais, vous n'avez aucuns frais à payer.

Si CanAssistance n'est pas avisée immédiatement : Vous devez payer les frais et les présenter par la suite à CanAssistance, en plus des informations médicales nécessaires à l'évaluation. Il se peut toutefois que certaines restrictions s'appliquent.

Pour joindre CanAssistance, vous devez utiliser les numéros d'assistance qui se trouvent sur votre carte d'assurance collective, ce qui facilite également votre identification.

Bon à savoir!

À noter que le gouvernement canadien formule toujours des [recommandations](#) à l'égard de la COVID-19 et que la couverture d'assistance médicale est réduite dans les pays à risque qui sont déterminés par les [avis du gouvernement canadien](#). Nous vous recommandons donc fortement de vérifier, avant de partir, si votre destination de voyage est touchée par de tels avis.

iA Groupe financier peut vous fournir plus d'information concernant l'assistance voyage et les réclamations de l'étranger. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus de précisions à ce sujet.

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exerce ses activités.
1 877 422-6487

ia.ca

MKG-ACC (2022-09)